

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date : 18 janvier 2025

Heure de début : 9h30

Heure de fin : 11H00

Lieu : Lycée Louis-Le-Grand

Nombre de participants adhérents : 57

Ordre du jour

1. Rapport moral du président – année 2024
2. Rapport financier et certification des comptes
3. Fixation du montant de l'adhésion
4. Résultats de l'élection du conseil d'administration 2025 - 2027
5. Questions diverses :
 1. Le test Tescia
6. Suivi des Décisions

1. Rapport moral du président – année 2024

Le rapport moral 2024 est présenté par le président de l'APLCPGE, M. Joël Bianco

1.1. Participation à des groupes de travail et séminaires

- Réunions de la commission « Accès aux grandes écoles » de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) ;
- Réunions du comité de pilotage ministériel sur le calendrier des concours 2024, année olympique ;
- Réunions du comité de pilotage national Parcoursup.

- Audition au Sénat dans le cadre d'une mission sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur (29 avril 2024) ;
- Comité de concertation et de suivi des CPGE (14 mai 2024) ;

- Participation à un séminaire organisé par Centrale-Supélec sur la féminisation des sciences de l'ingénieur, des mathématiques et de la physique (10 juillet 2024) ;
- Audience au Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche le 21 novembre 2024. Nous avons été reçus à cette occasion par le directeur de cabinet et un conseiller du ministre. L'objectif était de présenter notre association, mais aussi d'alerter sur les difficultés croissantes rencontrées dans la mise en œuvre des conventions avec les universités et d'insister sur la nécessité d'un pilotage national du dossier ;
- Audition dans le cadre d'une mission confiée par le Premier ministre à l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche et à l'Inspection Générale des Finances sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'apprentissage des mathématiques et l'accès aux carrières scientifiques (22 novembre 2024).

1.2. Interventions

- Intervention, comme en 2023, auprès des directions de certains concours (ENS Lyon, ENS Saclay, HEC) au moment des oraux pour demander la modification des convocations aux oraux de certains candidats (faute de concertation entre les écoles, plusieurs étudiants se sont vu convoqués à des endroits très éloignés sans disposer de suffisamment de temps pour se déplacer, voire convoqués à deux endroits différents au même moment) ;
- Interventions, comme en 2023, auprès des universités concernées à la suite de nombreux problèmes constatés dans la mise en œuvre des conventions (refus de validation et d'admission d'étudiants en L2 et en L3).

1.3. Enquête sur le bien-être et la réussite en CPGE

- Présentation des résultats de la première vague de l'enquête (étudiants de seconde année) à l'occasion de notre congrès 2024. Nombreux et très bons échos dans la presse nationale ;
- Mars-avril 2024 : diffusion à tous les lycées publics à CPGE de la seconde vague de notre enquête, à l'intention cette fois des étudiants de première année ;
- 25 septembre 2024 : organisation conjointement avec le CEPREMAP d'un webinaire pour présenter les résultats de l'enquête aux personnels de directions, qu'ils soient ou non adhérents.

1.4. Instances

- Comme en 2023, nous avons tenu nos deux conseils d'administration hors de l'Île-de-France, le premier le 27 mai au lycée Thiers de Marseille, le second le 14 octobre au lycée Faidherbe de Lille ;
- Notre bureau s'est réuni huit fois : le 11 janvier, le 8 février, le 12 mars, le 3 avril, le 3 juillet, le 11 septembre, le 7 novembre et le 5 décembre.

1.5. Publications

- Nous avons mis au point une nouvelle formule de notre A4 donnant davantage la parole aux collègues dans les académies. Deux numéros sont parus, le 85 en mai et le 86 en octobre

- Deux bulletins ont été publiés : n°95 en juin et n°96 en décembre.

1.6. Fonctionnement interne

- Poursuite de la mise à jour et de la réorganisation de notre site Internet ;
- Nous avons également poursuivi l'effort d'animation dans les académies grâce à nos correspondants académiques, mais il reste du travail car nous sommes encore trop peu implantés dans certaines régions ;
- Nous avons fait de notre mieux tout au long de l'année pour diffuser rapidement à nos adhérents les informations qui nous étaient communiquées par l'institution ou nos partenaires. Nous avons également eu à cœur de répondre aussi vite et clairement que possible aux différentes demandes qui nous parvenaient, qu'il s'agisse de renseigner les collègues ou de les soutenir dans leurs démarches ;
- Nos effectifs qui avaient nettement baissé après la crise sanitaire, semblent repartir à la hausse, avec une proportion importante de nouveaux adhérents, ce qui est très encourageant.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport d'activité sans remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration et tout particulièrement les collègues du bureau. J'ai eu un grand plaisir à travailler avec eux au cours de ces deux années de mandat et j'ai beaucoup apprécié leur souci d'efficacité, leur simplicité et leur bonne humeur.

Le rapport moral est soumis au vote.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier et certification des comptes

Le rapport financier a présenté une situation financière saine, avec une augmentation significative du nombre d'adhérents (138 contre 106 l'année précédente à la même date), dont un tiers de nouvelles adhésions. Les comptes ont été rapatriés sur une seule banque (Crédit mutuel), simplifiant la gestion. Les disponibilités au 31 décembre 2024 s'élevaient à environ 40 000 euros. Les commissaires aux comptes ont certifié la conformité du compte financier après avoir vérifié les différents éléments.

Le rapport financier 2024 présenté par Mme Hélène Martinez, trésorière, est déclaré conforme et certifié par Mme Tauss et M. Cordier, commissaires aux comptes, est en annexe n°1 de ce document.

Le rapport financier est soumis au vote.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Fixation du montant de l'adhésion

Compte tenu de la situation financière saine de l'association, il a été proposé de maintenir le tarif d'adhésion à 45 euros pour l'année 2025-2026.

Vote sur le maintien du tarif d'adhésion à 45€ pour l'année 2025-2026.

Le maintien du tarif d'adhésion à 45€ est approuvé à l'unanimité.

4. Résultats de l'élection du conseil d'administration 2025 - 2027

27 candidats se sont déclarés pour faire partie du conseil d'administration 2025 – 2027 de l'APLCPGE. Le nombre de poste à pourvoir est fixé à 30 par les statuts de l'APLCPGE.

Les élections se sont déroulées le vendredi 17 janvier 2025.

Le nombre d'électeurs est de 138.

Le nombre de votants est de 76.

Le nombre de bulletins nuls ou blancs est de 0.

Le nombre de suffrage exprimés est de 76.

Après dépouillement des bulletins, les candidats suivants sont élus au conseil d'administration 2025 – 2027 de l'APLCPGE :

Civilité	Nom Prénom	Fonction	Etablissement	Ville	Académie
M.	ALLIES DE GAVINI Eric	Proviseur	Lycée Lakanal	Sceaux	Versailles
M.	ARRU Stéphane	Proviseur	Lycée Raoul Follereau		Besançon
M.	BAQUIAST Paul	Proviseur	Lycée Michelet	Versailles	Versailles
Mme	BASSO Mireille	Proviseure	Lycée Saint-Louis	Paris	Paris
M.	BECKRICH François	Proviseur	Lycée du parc	Lyon	Lyon
M.	BIANCO Joel	Proviseur	Lycée Louis-Le-Grand	Paris	Paris
M.	BLARDAT Stéphane	Proviseur	Lycée Descartes	Tours	Orléans - Tours
M.	BROYER Jean	Proviseur	Lycée Victor Hugo	Besançon	Besançon
Mme	CANDOTTI Rachel	Proviseure	Lycée Thiers	Marseille	Aix-Marseille
M.	CARBAJO Pierre	Proviseur	Lycée Pasteur	Neuilly	Versailles
M.	CHARPENTIER Pascal	Proviseur honoraire			
M.	CORDIER Julien	Proviseur Adjoint	Lycée Berthollet	Annecy	Grenoble
M.	D'ANGELO Maurice	Proviseur	Lycée Pierre de Fermat	Toulouse	Toulouse
M.	DELAMARE Patrice	Proviseur	Lycée Pierre Corneille	Rouen	Normandie
Mme	DEMARGER Sandrine	Proviseure	Lycée Camille Vernet	Valence	Grenoble
M.	DONNAT Laurent	Proviseur	Lycée Frédéric Mistral	Avignon	Aix-Marseille
M.	GUILBAUT Didier	Proviseur	Lycée Camille Julian	Bordeaux	Bordeaux
M.	HARBULOT André	Proviseur	Lycée Montesquieu	Le Mans	Nantes
M.	LABORDE Christophe	Proviseur	Lycée Victor Duruy	Paris	Paris
Mme	MARTINEZ Hélène	Proviseure Adjointe	Lycée Daudet	Nîmes	Montpellier
Mme	MOTTA-GARCIA Stéphanie	Proviseure	Lycée Henri IV	Paris	Paris
M.	MOUTONET Thomas	Proviseur Adjoint	Lycée Albert Schweitzer	Le Raincy	Créteil
Mme	NIBAudeau Delphine	Proviseure	Lycée Guez de Balzac	Angoulême	Poitiers
Mme	RAGUET Adeline	Proviseure	Lycée Paul Valéry	Paris	Paris

Mme	REDINI Véronique	Proviseure	Lycée Jean-Baptiste SAY	Paris	Paris
M.	TAMISIER Philippe	Proviseur	Lycée Masséna	Nice	Nice
M.	ZATAR Karim	Proviseur	Lycée Français de Valence	Valencia (Espagne)	AEFE

Suite à la réunion du nouveau conseil d'administration, les membres du bureau 2025 – 2027 de l'APLCPGE sont les suivants :

Fonction	Civilité	Nom
Président	M.	BIANCO Joel
Vice-présidente	Mme	BASSO Mireille
Vice-président	M.	BECKRICH François
Secrétaire général	M.	TAMISIER Philippe
Secrétaire générale adjointe	Mme	NIBAUDEAU Delphine
Trésorière	Mme	MARTINEZ Hélène
Trésorier adjoint	M.	HARBULOT André
Webmaster	M.	CHARPENTIER Pascal
Responsable correspondants académiques	Mme	CANDOTTI Rachel
Responsable correspondants académiques	M.	DONNAT Laurent
Communication sur réseaux sociaux	M.	CORDIER Julien
Communication, événements	Mme	MOTTA-GARCIA Stéphanie

5. Questions diverses

5.1. Le test Tescia

M. Bianco, président de l'APLCPGE, a été sollicité par le responsable de l'association AORES pour une rencontre au sujet de la position de l'APLCPGE vis-à-vis du test TESCIA.

Une discussion approfondie a eu lieu concernant le test Tescia, un test d'évaluation en mathématiques développé par une structure associative (AORES) et d'accès payant.

Plusieurs points de vue ont été exprimés, certains émettant des réserves, voire une opposition au test, soulignant notamment le risque de créer un concours parallèle à ceux de l'Education nationale, remettant en question la valeur certificative de cette dernière et créant des inégalités d'accès pour les élèves de petits lycées. D'autres ont plaidé pour une position neutre, soulignant l'importance de ne pas prendre position publiquement et de ne pas ignorer le test, qui est déjà utilisé par certains établissements. Il a été question de l'impact sur les élèves et la nécessité de les informer clairement sur l'absence de caractère obligatoire du test pour l'admission en prépa.

Deux points ont été soumis au vote de l'assemblée générale :

Vote 1 : l'assemblée générale souhaite-t-elle une évolution de la position de l'APLCPGE vis-à-vis du teste Tescia exprimée dans un courrier en date de 2023

Résultat du vote : la majorité des votants souhaite que la position de l'association concernant le test Tescia reste inchangée. Aucune modification ne sera apportée sur le site Internet public

Vote 2 : l'assemblée générale de l'APLCPGE souhaite-t-elle que son président, M. Joël Bianco, rencontre le responsable de l'association Tescia ?

Résultat du vote : la majorité des votants ne souhaite pas que le président de l'APLCPGE, M. Joël Bianco, rencontre le responsable de l'association Tescia.

Fin de l'assemblée générale 2025 à 11h00

Paris, le 18 janvier 2025
Le président de l'APLCPGE

M. Joël Bianco



Paris, le 18 janvier 2025
Le secrétaire général de l'APLCPGE

M. Philippe Tamisier